

Compte-rendu du conseil d'école du 7 avril 2017

La séance est ouverte à 18h30.

Membres présents

M. Taupin, Maire d'Angliers
Mme Robert, Secrétaire de mairie
Mme Moreau, Agent de restauration
Mme Beigbeder-Catay, ATSEM
Mme Caugnon DDEN
Mme Billé, Mme Lhommede, Mme Lecouffe, Mme Fernandez, Mme Kootstra, Mr Tastet.
Représentants titulaires des parents d'élèves
Mme Guy, Mme BEGAUD, Mme CHALOT Représentantes suppléantes des parents d'élèves.
Mme Bourdin (MS/GS), Mme Fresnay-Fabarez (CP), Mme Heintz (CE1/CE2), Mme NAUT (CE2/CM1), Mr Vitet (CM1/CM2) Enseignants
Mme BALABAUD (PS/MS), Enseignante et directrice de l'école

Membres absents excusés

M. Florentin, Inspecteur de l'Education Nationale
Mme Crapoulet, psychologue scolaire (membre du RASED)
Mr CHAIGNEAU, adjoint au maire.
Mme BOUQUET, représentante suppléante des parents d'élèves.

Ordre du jour

Prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2017.

Pour la rentrée de septembre 2017 les effectifs sont les suivants au 7 avril 2017 :

Petite section	27
Moyenne section	17
Grande section	19
Cours préparatoire	18
Cours élémentaire 1ère année	26
Cours élémentaire 2ème année	22
Cours moyen 1ère année	22
Cours moyen 2ème année	19
Total	170

Ouverture de classe.

La CTSD (commission des ouvertures de classes) a statué le 10 février 2017 pour une ouverture de classe en élémentaire (CP au CM2).

L'école comportera 7 classes (3 maternelles (PS à GS) et 4 élémentaires (CP au CM2))

L'emplacement de la nouvelle classe sera dans le local du réfectoire actuel.

Une liste du matériel nécessaire a été établie par l'équipe enseignante et fournie à la mairie. Les devis sont en cours. L'enseignant ou l'enseignante sera nommé(e) d'ici la fin de l'année scolaire et sera présent (e) au dernier conseil d'école.

L'équipe enseignante insiste sur la présence d'une ATSEM à plein temps pour la troisième classe de maternelle qui se verra attribuer des GS. Mme Fresnay-Fabarez souligne la nécessité de l'ATSEM pour le bon déroulement de la classe et l'apprentissage dans des conditions optimales de la lecture pour les CP. La mairie prend en compte la demande de l'équipe enseignante mais rappelle qu'elle n'a pas le budget pour employer une nouvelle personne et devra par conséquent réorganiser les emplois du temps de son personnel pour pourvoir le poste.

Crédits scolaires.

Ils sont de 52 euros par élève pour l'année civile 2017. C'est en stabilité par rapport à l'année 2016.

Pour rappel les crédits scolaires alloués par la mairie financent les fournitures et équipements de l'école et des élèves.

Coopérative scolaire

Mr VITET annonce que la coopérative scolaire présente à ce jour un solde positif de 5762 euros.

Bénéfice des actions précédentes organisées par l'école :

Marché de Noël : 458,46 euros.

Vente des photos individuelles par bonita sonrisa : 640 euros.

Tombola de la galette des rois avec o'blé sucré :485 euros

Les prochaines actions :

Les photos de classes en partenariat avec Mme LOPEZ (Bonita sonrisa) le mercredi 17 mai.

La fête de l'école avec kermesse gratuite, tombola et vente de gâteaux le 23 juin 2017 à partir de 16h30.

L'équipe enseignante remercie vivement l'association « farandole plus » pour les actions menées parallèlement et qui contribuent grandement au financement de la coopérative scolaire.

Projets pédagogiques

Les Classes maternelles ont monté un projet équitation qui a lieu à la maison du poney à Dompierre sur Mer. Il s'étale sur un cycle d'apprentissage de 6 séances (1 fois par semaine.)

Les Lundis 27 mars, 3 avril et 10 avril puis les vendredis 5, 12 et 19 mai.

Le coût total est de 3200 euros. 2000 euros pour les séances d'équitation et 1170 euros de transport avec la société Kéolis. La mairie s'acquitte d'une subvention de 540 euros soit 10 euros par élève, la coopérative prend à sa charge le solde restant de 2630 euros.**L'équipe enseignante remercie vivement la mairie pour sa participation dans la réalisation de ce projet.** Mme BOURDIN présente les différents ateliers d'équitation (pansage, voltige, équitation) ainsi que les objectifs pédagogiques.

Les classes de CP et CE1 / CE2 de Mme FABAREZ et Mme HEINTZ débutent un projet pédagogique sur les instruments de musique par l'écoute d'un concert à Saint Viven le 7 avril. Le coût du transport est de 246 euros financé par la coopérative scolaire. Mme HEINTZ présente les différentes actions et les objectifs pédagogiques de ce projet. L'équipe enseignante remercie également Mme TASTET qui a oeuvré pour pouvoir assister au spectacle par l'intermédiaire du conservatoire.

Le cycle pédagogique EPS natation pour les niveaux de CP et CE1 débutera le lundi 29 mai jusqu'au 7 juillet l'après-midi de 14h30 à 15h15 à la piscine de Courçon. Le financement est assuré par la CDC. Mme HEINTZ présente les objectifs pédagogiques de la natation au cycle 2.

La classe de CE1/CE2 de Mme HEINTZ participe dans le domaine des mathématiques au « Rallye-maths ».

La CDC a financé un projet sur l'environnement et plus particulièrement sur le rôle des « haies ». Les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 ont pû en bénéficier. Des animations ont eu lieu les 13,14,15 mars dans les classes et la concretisation du projet par des plantations de haies les 23 et 24 mars. Mme NAUT explique et précise le déroulement de ce projet.

Le cycle pédagogique EPS voile débutera le mardi 20 juin pour les niveaux CE2, CM1 et CM2 à Marans financé par la CDC. Mr VITET présente le projet et ses objectifs pédagogiques.

Ce dernier a pû réaliser un cycle pédagogique EPS tchouk ball pour sa classe (CM1/CM2) qui a lieu sur le temps scolaire à l'école par un intervenant de la CDC.

En parallèle de ces différents projets pédagogiques, les classes élémentaires (du CP au CM2) commenceront après les vacances d'avril un cycle EPS danse qui se soldera par une représentation devant les parents.

Une sortie au château des aventuriers d'Avrillé en Vendée est prévue le 12 juin 2017 pour l'ensemble des classes élémentaires. Cette sortie est financée par la coopérative scolaire : 840 euros pour les entrées et les animations plus 1200 euros de transport soit un coût de 2040 euros.

Mme FABAREZ apporte des précisions à cette sortie.

Questions diverses

Des élèves de CE1 et CE2 seraient bousculés par des élèves plus âgés en récréation. L'équipe enseignante rassure les parents d'élèves sur le climat dans la cour de récréation. Elle constate très peu d'incivilités. Les élèves s'organisent autour de jeux collectifs le plus souvent.

Lorsqu'un problème survient l'enseignant de surveillance commence par clarifier avec les différents protagonistes l'objet du litige. Des solutions sont trouvées avec les élèves pour ne pas reproduire et anticiper une prochaine fois. Après plusieurs rappels des règles, il peut y avoir une sanction (souvent une mise à l'écart).

L'équipe enseignante insiste également sur le fait de communiquer par l'intermédiaire du cahier de liaison si il existe un problème récurrent.

Concernant la vente des photos individuelles, des objets divers peuvent remplacer les photos d'identité. L'équipe enseignante est ouverte à la discussion.

Mme CHALOT remercie au nom des parents d'élèves l'équipe enseignante d'être ponctuelle à l'ouverture du portail.

Clôture de la séance à 19h30.

**La secrétaire de séance, Mme Fresnay-Fabarez
BALABAUD**

La présidente du Conseil d'école, Mme